

L'épargne du troisième pilier fait l'objet d'une concurrence toujours plus vive

Prévoyance. Les comptes d'épargne de type 3a deviennent un produit d'appel pour de nombreux établissements

Yves Hulmann

Il règne une effervescence inhabituelle dans le monde d'ordinaire si paisible des comptes de prévoyance du troisième pilier. L'épargne du troisième pilier constitue un mode de prévoyance facultatif, qui vise à compléter les deux précédents. Deux formes sont prévues par la loi: la prévoyance liée (3a) ou libre (3b). La première forme est particulièrement attrayante sur le plan fiscal puisque les montants versés sur les comptes de troisième pilier de type 3a peuvent être déduits du revenu imposable (lire encadré). La fiscalité a longtemps été le seul véritable attrait de ce mode de placement. Mais voilà qu'une série de petits établissements ont décidé de faire des comptes d'épargne 3a un produit d'appel pour gagner de nouveaux clients.

L'offre la plus spectaculaire émane d'une petite banque basée dans l'Oberland bernois. Depuis le 1er décembre, la Bank Brienz Oberhasli (BBO) offre un taux d'intérêt de 3% à tous les clients détenteurs d'un compte de prévoyance 3a. L'établissement, qui promeut sa nouvelle offre via un site internet spécifique (www.3prozent.ch), garantit un taux de 3% pour les 12 prochains mois. «L'objectif de la banque est de maintenir ce taux au-delà de cette période», précise Martin Epp, conseiller à la clientèle chez BBO. La Banque WIR, spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises, va, elle, porter à 2,75% la rémunération de son compte de prévoyance 3a dès le 1er janvier 2008, soit 0,5% de plus qu'auparavant.

L'offensive de charme menée par ces deux petits établissements ne reste pas sans effet dans la branche. Ainsi, Raiffeisen vient de relever le taux d'intérêt du compte de prévoyance 3a à 2,5% (2% auparavant) depuis le 1er décembre. La Banque Migros augmentera, elle, à 2,25% les taux appliqués sur les comptes de prévoyance-épargne du troisième pilier dès le 1er janvier 2008, contre 2% actuellement. La Banque cantonale de Zurich a suivi le mouvement en augmentant début novembre de 1,75 à 2% le taux offert pour les comptes d'épargne 3a. Le même niveau de rémunération est proposé par les banques cantonales de Genève, de Fribourg, du Jura et de Neuchâtel.

La Banque Cantonale Vaudoise reste à la traîne en proposant un taux d'intérêt de 1,875% pour les comptes d'épargne du troisième pilier 3a. La Banque Cantonale du Valais se place en queue de liste en Suisse romande avec un taux de seulement 1,625%. Du côté des deux plus grands établissements du pays, Credit Suisse, qui propose un taux de 2,125%, se montre plus avantageux que son concurrent UBS qui offre un taux de 2% pour son compte Fisca.

Comment évaluer l'attrait des nouvelles offres récemment proposées pour les comptes d'épargne 3a? Roland Bron, directeur pour la Suisse romande chez VZ VermögensZentrum, estime que les petits établissements qui ont récemment relevé leur taux à plus de 2,5% le font avant tout pour des raisons de marketing. De ce fait, il ne s'attend pas à ce que l'ensemble des banques cantonales suivent le mouvement.

Quelles conditions s'appliquent pour transférer un compte de troisième pilier d'un établissement vers un autre? «Le transfert d'un compte d'épargne de prévoyance liée vers un autre établissement est gratuit chez la plupart des banques», explique Albert Steck, responsable de la communication auprès de la Banque Migros. Cet établissement se montre du reste très offensif en la matière en proposant 2000 points cumulés à toute personne qui transférera un compte 3a doté d'au moins 2000 francs chez Banque Migros jusqu'au 14 décembre prochain!

Outre les comptes d'épargne, la plupart des établissements proposent une palette de fonds de placement spécifiques qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les comptes d'épargne 3a. Si l'offre existante est très abondante dans ce domaine, le client doit toutefois le plus souvent se limiter aux fonds maison mis à disposition par chaque banque. Les plus petits établissements proposent, eux, généralement des fonds de tiers prévus dans le cadre d'un partenariat.

Les rendements des fonds de placement liés à la prévoyance 3a sont évidemment très variables et dépendent généralement de la part en actions détenue par ces fonds. Sur les cinq dernières années, le fonds de placement Oeko 3 de Swisscanto, qui investit dans des entreprises en tenant compte des critères

d'investissement durable, a réalisé un rendement annuel dépassant les 10%. Une telle performance reste toutefois l'exception: la plupart des autres fonds de placement consacrés à la prévoyance 3a affichent une progression annuelle moyenne oscillant entre 3 et 6%.

En prenant en compte la période allant du 1er janvier 2001 au 31 août 2007, qui tient compte de deux années boursières difficiles en 2001 et 2002, le rendement annuel moyen des fonds de placement destinés à la prévoyance 3a varie le plus souvent entre 2 et 3%, excepté le fonds Oeko 3 de Swisscanto qui affiche une performance annuelle moyenne de 5,5%, indique un tableau comparatif publié par VZ.

© Le Temps, 2007.